

Département de La Creuse Evolis 23

Réunion du Bureau du 20 octobre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT-FIEL le 20 octobre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 14 octobre 2025

Présents : AUBERT Patrick, BARDET Didier, CHAVANT Philippe, DARDAILLON Bruno, DELAPORTE Fabrice, DUMAS Daniel, GASPARD Isabelle, HAMONEAU Nicolas, LABESSE Jean-Claude, MATIGOT Jean-Roland, PIRON Cédric, RIOT Philippe, ROUGEOT Patrick, THOMAZON Gérard, VERBRUGGHE Isabelle, VIARD Philippe, VIRMONT fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc, BOURDIER Sylvie, GAZONNAUD Jean Luc, MONDON Thierry, PINLOCHE Isabelle, SIMONNET Nicolas

Secrétaire de séance : GASPARD Isabelle

BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à VERBRUGGHE Isabelle
MONDON Thierry donne pouvoir à RIOT Philippe

Membres : 28

Présents : 17

Votants : 20

Délibération n°2025-137

Code nomenclature : 5.8 – Décision d'ester en justice

Objet : Autorisation d'ester en justice

Monsieur le Président indique qu'un usager du service assainissement non collectif (Monsieur Chopinet – Boussac Bourg) a déposé une requête au Tribunal Administratif de Limoges pour contester une astreinte pour non réalisation des travaux suite à l'achat d'un bien immobilier. Il propose d'être autorisé à agir en justice pour défendre les intérêts d'Evolis 23 y compris, si nécessaire, en recourant aux services d'un avocat.



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur Le Président à agir en justice pour défendre les intérêts d'Evolis 23 y compris en recourant, si nécessaire, aux services d'un avocat.

Publication le : 23 OCT. 2025